

De l'énergie pour l'avenir

Succès confirmé pour la huitième édition du salon Énergies expo, que la FF3C organisait du 7 au 9 novembre 2012, au parc des expositions de la Porte de Versailles. Ce sont une soixantaine d'exposants et près de 900 visiteurs professionnels français et européens qui s'y sont donné rendez-vous pour trois journées de rencontres et d'échanges consacrées à l'actualité et à l'avenir des filières de la distribution des énergies et du chauffage.

« C'est formidable d'organiser tous les deux ans ce salon pour y rencontrer tous ceux qui font et feront la profession », s'enthousiasmait Rémy Guguen, Président de la FF3C, en inaugurant le 7 novembre dernier l'édition 2012 du salon Énergies expo ; la huitième du genre initiée par la Fédération Française des Combustibles, Carburants & Chauffage et la première sous sa présidence. Grand rendez-vous biennal de la distribution des énergies et du chauffage, le salon prenait une nouvelle fois place au sein du pavillon 6 du parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris, pour trois jours de rencontres et d'échanges entre professionnels de la filière.

Une profession mobilisée

Sur quelque 7000 m² de salon, près de 900 visiteurs ont ainsi répondu présent autour d'une soixantaine d'exposants, bravant la morosité d'une profession malmenée par la conjoncture économique, les cours des matières premières, les difficultés d'approvisionnement et autres réglementations pénalisantes... Des confrères et partenaires auxquels le Président de la FF3C a préféré parler de combativité, évoquant le présent, mais surtout le devenir d'une filière qui ne manque pas d'énergie pour l'avenir. « Il y de l'avenir pour toutes les énergies hors réseaux et prestations associées, pour peu qu'elles soient optimisées et valorisées, et qu'elles jouent la carte de la complémentarité et non de l'opposition. Autant qu'il y a de l'avenir pour toutes les énergies qui ani-

ment la profession, pour peu qu'elles se mobilisent dans chaque entreprise du territoire et misent sur le regroupement de moyens et la proximité au service du client », martelait Rémy Guguen. Un message manifestement partagé dans les allées du salon.

Les exposants au rendez-vous

Fidèles de la manifestation ou nouveaux venus, parmi les principaux fournisseurs, fabricants de matériels et prestataires de services des entreprises de distribution des énergies hors réseaux et de services associés au chauffage, plus de 60 exposants ont investi les six espaces thématiques du salon, selon une répartition témoignant de l'évolution de la filière. Ainsi constatait-on une présence accrue des exposants de l'espace « Énergies renouvelables », créé en 2008 ; adossé à l'espace « Chauffage », la zone EnR accueille principalement des fournisseurs de granulés de bois. De même pour les associations et syndicats professionnels, administrations et organismes de formation mobilisés en nombre sous la bannière « Organismes professionnels & Institutionnels ». Assurant le spectacle visuel, les espaces historiques « Produits pétroliers, gaz et équipements » et « Véhicules industriels » rassemblaient quant à eux les fabricants et distributeurs d'équipements de stations-service et dépôts pétroliers, de produits pétroliers et de camions-citernes et autres camions souffleurs... Enfin, l'espace « Services » abritait divers prestataires de l'in-

formatique embarquée, de la mise aux normes de réservoirs, de la dépollution des sols ou des assurances crédits, au côté de l'espace des « Organismes de contrôle » agréés. Autant de stands en phase avec l'actualité de la profession et d'interlocuteurs ouverts au dialogue avec les visiteurs, pour un salon riche en informations et innovations.

Le Prix de l'Innovation 2012

Cérémonie désormais indissociable d'Énergies expo, la quatrième remise du Prix de l'Innovation de la FF3C, décerné par un jury de professionnels de la distribution de produits pétroliers et du chauffage, a permis de saluer le dynamisme et l'expertise de cinq entreprises innovantes ayant développé des produits et savoir-faire utiles à la filière : Rafibra, De Dietrich Thermique, Sigma Informatique, Mexel Industries et APTH. Pendant toute la durée d'Énergies expo, l'ensemble des innovations présélectionnées pour concourir au Prix ont été exposées aux visiteurs, au sein de l'Espace Innovation, véritable vitrine technologique située au cœur du salon. (Retrouvez le palmarès complet et le détail des innovations récompensées en page 13).

Des ateliers et débats

Plus instructif et participatif que jamais, Énergies expo 2012 a réservé pas moins de 12 ateliers techniques aux professionnels et entrepreneurs présents au salon, sur des thèmes d'actualités touchant à la gestion quotidienne ou prospective des entreprises de la distribution de produits énergétiques et du chauffage. Animés par des intervenants experts et ouverts aux échanges parfois nourris avec le public, ces ateliers ont porté successivement sur le gazole non routier, les énergies renouvelables, les contrôles de dépôts et stations-service soumis à déclaration, le financement de la formation professionnelle, les réglementations douanières, l'écotaxe et les plans de protec-

tion atmosphérique, la logistique pétrolière, l'éco-conditionnalité, le prix des carburants, l'Alliance des métiers, les nouvelles technologies du chauffage fioul et l'Europe. Des ateliers dont nous vous proposons ci-après une brève restitution (Lire pages 14 à 19). La dernière matinée du salon était quant à elle consacrée à une réunion autour des Certificats d'Économies d'Énergie qui a permis de dresser un bilan à mi-parcours de la seconde période et d'esquisser des pistes pour la troisième période (Lire page 20).

Les Régions font salon

Nul risque pour les visiteurs de manquer une des grandes nouveautés d'Énergies expo 2012, puisque l'Espace des Régions FF3C, inauguré cette année, trônait à l'entrée même du salon ! Dédié aux régions de France et aux syndicats territoriaux qui les représentent, cet espace accueillait les stands des régions Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne & Côte d'Or, Franche-Comté, Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône-Alpes, soit quelque 34 départements, ainsi que celui de la Fédération Française des Combustibles, Carburants & Chauffage FF3C. L'opportunité de rencontrer les représentants locaux des syndicats territoriaux, qui sont un relai essentiel d'information et d'action sur le terrain, en prise directe avec les entreprises. À noter que l'Espace des Régions abritait également le stand de la généreuse Association Solidarité Fioul, créée par des distributeurs de Franche-Comté, qui offre du fioul chauffage aux familles qui n'ont pas les moyens de le payer.

Engagez-vous !

Célébrant à mi-parcours du salon la création de ce nouvel Espace des Régions, Rémy Guguen s'est réjoui, en tant que Président territorial de la CRDC Bretagne, d'un tel espace témoignant de l'investissement des acteurs départementaux et régionaux. L'occasion de lancer, de concert avec Alain Dufetel, Vice-président de la FF3C et Président de l'AST, un vibrant appel à l'engagement syndical de terrain : « Le pessimisme, le fatalisme et la critique gratuite n'ont pas de place dans une organisation professionnelle digne et résolue. La priorité est à l'action syndicale, la transparence et la proximité. L'engagement syndical, c'est l'apport de toutes les bonnes volontés qui font avancer notre profession. Celles qui sont en responsabilité aujourd'hui s'en iront un jour et de nouvelles énergies devront leur succéder. C'est pourquoi au niveau de chaque entreprise, il importe de s'investir dès aujourd'hui dans le syndicalisme de sa région pour préparer notre avenir commun ». Et puisqu'il s'agit bien là d'énergie et d'avenir, rendez-vous a été donné par Rémy Guguen, en septembre 2013 au Futuroscope de Poitiers, pour « les Assises 2020 de la FF3C, tournées vers l'avenir de nos entreprises ».



Énergies expo 2012 en chiffres
 8^e édition
 Plus de 60 exposants
 12 ateliers techniques
 5 Prix de l'Innovation 2012
 900 visiteurs professionnels
 7 000 m² de surface d'exposition

Prix de l'Innovation 2012

L'expertise au service de la profession

Reflet du dynamisme des acteurs et partenaires de la distribution de produits énergétiques et du chauffage, le quatrième Prix de l'Innovation organisé par la FF3C a récompensé les dernières nouveautés indispensables en termes de produits et technologies accompagnant l'évolution de la profession.

À l'heure de sa quatrième édition, le Prix de l'Innovation initié en 2006 par la FF3C fait désormais figure de rendez-vous incontournable pour les exposants et visiteurs du salon Énergies expo. Attribué par un jury de professionnels de la distribution de produits énergétiques et du chauffage, le Prix a pour vocation de valoriser la compétence d'entreprises innovantes, témoignant d'une expertise et d'un savoir-faire utiles à l'exercice et au développement de la profession. Décerné au premier jour de la manifestation, le Prix de l'Innovation jouissait cette année encore d'un espace dédié, présentant au

cœur même du salon les neuf produits et services présélectionnés pour concourir. C'est une véritable vitrine technologique des dernières innovations proposées à la profession qui s'offrait ainsi à la vue et à la curiosité des visiteurs.

Cinq trophées pour le Prix de quatre

Ce ne sont pas moins de cinq lauréats qui ont finalement été récompensés, parmi les quatre catégories du Prix. La richesse des innovations en lice a en effet justifié l'attribution d'une Mention spéciale du jury,

décerné par Patrick Castelle, Président d'ASFONECO, au logiciel V3S développé par l'APTH : un serious game en 3D de chargement de camion de transport de marchandises dangereuses. Auparavant, Rémy Guguen, Président de la FF3C, avait ouvert la cérémonie en primant la société Rafibra pour son invention de soupape de rétention d'eau en fond de cuve. Pour sa part, Jacky Jossomme, Président du syndicat FF3C Chauffage, a récompensé la société De Dietrich Thermique pour la performance de sa chaudière modulante fioul Modulens O. Frédéric Plan, Délégué gé-

ral de la FF3C, a ensuite remis le trophée à la société Sigma Informatique pour sa solution logicielle de maintenance mobile, destinée aux techniciens d'intervention en chauffage. Président du syndicat FF3C Combustibles, Bruno Bacchi a quant à lui récompensé la société Mexel Industries pour son émulseur stabilisant le gasoil, le fuel et le GNR. Un palmarès célébrant l'expertise et l'adaptabilité des entreprises prestataires de services ou fournisseurs aux évolutions des métiers du secteur, dans la prise en compte de leurs problématiques comme dans l'anticipation de leurs besoins émergents.



Les lauréats 2012

 Lauréat catégorie **Équipements & véhicules industriels**

RAFIBRA : Soupape de rétention d'eau

Cecilia Vidal Ranouil, Responsable Expansion France et Belgique de Rafibra



« La présence d'eau dans les cuves de carburant est la hantise des exploitants de stations-service et de citernes, au regard des conséquences désastreuses qu'elle peut entraîner sur les véhicules des clients, ainsi que sur la responsabilité et sur l'image de l'entreprise. La société espagnole Rafibra a donc conçu, réalisé et breveté une soupape de rétention d'eau en résine d'acétate, qui se visse sur le tuyau d'aspiration, en immersion totale de la cuve. Facile d'installation et d'utilisation, elle agit comme un clapet en arrêtant automatiquement l'aspiration par la pompe de l'eau qui est ainsi circonscrite, jusqu'à son extraction ».

 Lauréat catégorie **Chauffage & Énergies renouvelables**

DE DIETRICH : Chaudière modulante fioul Modulens O

Patrick Kremer, Chef de produits De Dietrich Thermique



« Développée par la société De Dietrich Thermique, la chaudière modulante fioul Modulens O utilise une pompe modulante couplée à un gicleur traditionnel simple. S'appuyant sur une technologie robuste, elle autorise une modulation de 59 % à 100 % en fonction des besoins de chauffage dans la maison et assure un gain énergétique de 8 % par rapport à un brûleur une allure. Par ailleurs, elle offre une combustion propre, une réduction de la consommation électrique des auxiliaires, une diminution des imbrûlés au démarrage, ainsi qu'une réduction des coûts d'entretien. En outre, elle permet de répondre aux exigences de rénovations lourdes et de la RT 2012 ».

 Lauréat catégorie **Services**

GRUPE SIGMA INFORMATIQUE : iCopitole Maintenance Mobile

Sébastien Issert, ingénieur commercial Sigma Informatique



« Spécialisé dans l'édition de logiciels de gestion, le conseil, l'intégration et l'infogérance, Sigma a développé la solution logicielle sécurisée iCopitole Maintenance Mobile, dédiée aux installateurs et aux sociétés de maintenance des appareils de chauffage. iCopitole Maintenance Mobile confère au technicien d'intervention un accès permanent à ses ordres de mission, l'historique des

interventions et les caractéristiques techniques des équipements du client. Un GPS lui permet de trouver les sites d'intervention. Le logiciel supprime les fastidieuses tâches de ressaisie et de facturation des interventions au bureau, ainsi que la gestion des certificats d'entretien. iCopitole Maintenance Mobile est utilisable sur un smartphone, une tablette ou un PC portable ».

 Lauréat catégorie **Produits pétroliers & additifs**

MEXEL INDUSTRIES : Mexdiesel - Mexfuel

Patrick Frech, représentant Alliance Fioul Énergies Alsace



« Développé et breveté par Mexel, le produit ici primé est né d'un partenariat engagé avec le groupe alsacien Alliance Fioul Énergies. Souhaitant proposer à leurs clients un produit commun de qualité supérieure et résoudre les problèmes de stockage, sept distributeurs indépendants ont en effet élaboré le concept ECO2. Les produits économiques et écologiques - fioul ECO2 et GNR ECO2 traction -

déclinés dans le concept ECO2 sont ainsi reconnus par l'ADEME. Le système émulseur créé par Mexel stabilise et homogénéise les produits pétroliers, permettant de réduire la consommation, les rejets de CO2 et de NOx. De plus, il maintient la propreté des stockages en évitant la corrosion et les contaminations bactériennes. Le concept ECO2 est aujourd'hui proposé à l'échelle nationale à l'ensemble des distributeurs indépendants. Pour davantage d'informations, rendez-vous sur notre site www.fioul-eco2-traction.fr ou contactez-nous au 0685057623 ».

 Lauréat catégorie **Services - Mention spéciale du jury**

APTH : V3S - Logiciel de simulation d'un chargement de camion en 3D

Jean-Paul Millereau, Directeur Général de l'APTH



« Association pour le transport d'hydrocarbures, l'APTH est la référence nationale en matière de formation, de prévention et de conseil pour la sécurité dans les transports de marchandises dangereuses. Rien d'étonnant à ce qu'elle ait pris part à un consortium de laboratoires de recherche, intégrateurs et utilisateurs finaux pour développer le projet V3S de logiciel de simulation en 3D d'un chargement de camion. Un serious game inédit de grande qualité, permettant aux stagiaires en formation initiale ou en recyclage de s'exercer sans dangers aux différentes étapes de chargement de matières dangereuses sur des sites à hauts risques, sans la difficulté d'y accéder. Ainsi, V3S forme non seulement les apprenants aux bonnes procédures, mais leur apporte également une réelle compréhension des risques encourus et les entraîne au travail en situations dégradées ».

Les ateliers

Énergies expo 2012

Au cours des deux premiers jours du salon Énergies expo 2012, visiteurs et exposants ont pu participer à 12 ateliers techniques qui leur étaient proposés. Des tables rondes permettant de s'informer, d'échanger et de débattre autour d'une variété de thématiques et problématiques concrètes, touchant à l'actualité et à l'avenir des filières de la distribution des énergies hors réseaux et du chauffage. Nous vous en proposons ici une restitution synthétique.

1 Gazole non routier - Le point sur le marché, les caractéristiques du produit, les préconisations nécessaires, les recommandations professionnelles, les évolutions possibles des spécifications

● Animateur : **Alain Molitor**, Vice-président du syndicat FF3C Combustibles

● Intervenants :

- **Jean-Luc Perès**, Animateur du Bureau de Coordination du Machinisme Agricole (BCMA)

- **Dominique Bouchez**, Responsable Qualité, Produits et Environnement de l'Union Française des Industries Pétrolières (UFIP)

- **Yves Lemaire**, Chef du bureau « Industrie pétrolière et nouveaux produits énergétiques » à la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC)

En préambule à ce premier atelier, Alain Molitor, Vice-président du syndicat FF3C Combustibles, a évoqué la mise en place du gazole non routier (GNR), obligatoire depuis le 1^{er} novembre 2011 pour tous les engins mobiles non routiers et tracteurs agricoles et forestiers. Un marché qui représente aujourd'hui 33% de la distribution de fioul en France. Si le lancement de ce nouveau carburant s'est effectué sans difficultés majeures, qu'elles soient techniques, logistiques ou d'approvisionnement, les utilisateurs ont en revanche connu

massivement des incidents, lors de la première quinzaine de février 2012.

L'apparition d'une vague de froid soutenue, dans son intensité comme dans sa durée, notamment dans l'Est de la France, a en effet engendré de nombreux problèmes de gel du GNR en sortie de cuve et de pannes moteur après quelques minutes de fonctionnement, comme l'a expliqué Jean-Luc Perès, animateur du BCMA. Les enquêtes aussitôt effectuées auprès des agriculteurs ont mis en lumière des problèmes identiques sur GNR et fioul - pour les derniers retardataires -, liés majoritairement à la filtration fine des cuves et moteurs récents. Il apparaît donc essentiel de veiller au stockage des carburants et au remisage des matériels, d'éviter les mélanges de carburants et de changer scrupuleusement les filtres. En outre, si le GNR ne semble pas avoir d'impact sur la consommation, la question de la conservation sur une longue durée reste posée, avec l'apparition possible de bactéries, liée à la présence de « bio ». Toutefois, le « bio » ne peut pas être mis en cause dans les problèmes de tenue au froid rencontrés cet hiver.



Alain Molitor



Dominique Bouchez



Yves Lemaire



Jean-Luc Perès

En tant que représentant de l'UFIP et donc des raffineurs, Dominique Bouchez a rappelé que gazole et GNR sont issus du même processus de fabrication ; or il semble que le gazole routier n'ait pas été sujet à problèmes. Se pose donc la question d'utilisations particulières non convenables au regard des spécifications des matériels. Au-delà, il importe d'impliquer plus en avant les constructeurs de matériels agricoles dans la normalisation des produits pétroliers.

Sensibilisé à ces dysfonctionnements hivernaux de carburants figés et de filtres colmatés, Yves Lemaire a précisé que la DGEC s'était fortement mobilisée à l'heure des incidents. Les contrôles supplémentaires spécifiquement menés ont confirmé la conformité des produits distribués. Différentes pistes de travail de moyen et long termes sont d'ores et déjà envisagées pour faire évoluer les normes.

Toutefois, l'hiver frappant déjà à la porte, les organisations professionnelles concernées par la mise en œuvre du GNR (1) ont élaboré, sous l'égide de la DGEC, et diffusé un guide en direction des utilisateurs de GNR, comportant une mine de recommandations (2) : symptômes de problèmes de tenue au froid des carburants, précautions à prendre et autre chasse aux fausses bonnes idées et recettes de grand-mère qui ne fonctionnent plus avec les matériels modernes. À bon entendre...

(1) La FF3C, l'UFIP, la FFPI, la FICIME (SEIMAT et SIMOTHERM)

(2) Document téléchargeable sur www.ff3c.org

2 Énergies renouvelables Développement du marché des pellets : opportunités

● Animateurs : **Stéphane Josseaume** & **François Flandre**, Président et Vice-président du Syndicat FF3C des Énergies Alternatives (SEA)

● Intervenants :

- **Anaïs Saly**, Auditrice technique à l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement FCBA

- **Éric Vial**, Directeur de Propellet

C'est à Stéphane Josseaume et François Flandre que revenait la mission d'animer l'atelier consacré aux énergies renouvelables, en leurs qualités respectives de Président et Vice-président du Syndicat FF3C des Énergies Alternatives ; une organisation créée en 2009, qui encourage l'accès des entreprises vers de nouveaux métiers liés aux énergies renouvelables et structure la filière de distribution du bois.

Dans un premier temps, François Flandre a dépeint les perspectives du marché du granulé de bois, tant en matière de vente d'appareils de chauffage que de consommation. Depuis

une décennie, on constate ainsi une envolée des ventes de chaudières, mais surtout des poêles à granulés, dans des proportions qui restent toutefois encore très minoritaires : 9% des appareils de chauffage bois en 2011, soit moins de 1% du marché global du chauffage. Le marché reste donc à conquérir ! La consommation de granulés accompagne cet essor : 480 000 t de granulés en France en 2011, et des prévisions de 660 000 t en 2012 et 910 000 t en 2013... Et cette consommation est promise à une explosion, avec le développement actuel de nouveaux systèmes et appareils de plus en plus performants.

Auditrice technique à l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA), Anaïs Saly a pour sa part présenté la marque NF Biocombustibles solides, qui garantit au consommateur un produit de qualité, contrôlé et certifié ; pour savoir de quel bois se chauffer ! Côté producteur, elle constitue un gage de sérieux, de crédibilité et de notoriété. Dédiée au bois de



Stéphane Josseaume



François Flandre



Éric Vial



Anaïs Saly

chauffage, granulés, briquettes et charbon de bois, la marque NF Biocombustibles solides réclame une démarche volontaire autour d'un référentiel validé par des audits et contrôles réguliers.

Enfin, Éric Vial, Directeur de l'association Propellet est revenu sur le granulé de bois ou pellet : un petit cylindre de bois 100% naturel, issu du compactage des résidus de scieries, utilisé pour le chauffage individuel, collectif et l'industrie, au sein de poêles à pellets ou de chaudières automatiques. Les approvision-

nements se font en sacs, big bags ou « pellet-box », ou en vrac, par camion-souffleur. Opter pour le granulé, c'est faire le choix de la qualité certifiée, de l'économie et de l'écologie, tant au niveau de la ressource que des émissions de particules. Constituée depuis 2008 de fabricants, distributeurs, installateurs et fumistes, Propellet, l'interprofession du chauffage au granulé structure quant à elle une filière de qualité, au travers d'actions de formation, de certification et de promotion du chauffage aux granulés.

3 Installations classées - Le contrôle des dépôts et stations-service soumis à déclaration, diagnostics de dépollution des sols et traitement

● Animateur : **Jean-Jacques Guéno**, Membre de la commission FF3C Environnement et Sécurité

● Intervenants :

- **Daniel Hermans**, Inspecteur de contrôle périodique des installations classées, Département Contrôles et Inspections d'ASFONECO

- **Jean-Charles Gasseau**, Responsable commercial d'Antea Group

- **Aurélie Poisson**, Juriste FF3C en charge de l'assistance aux entreprises

Inspecteur au sein du Département Contrôles et Inspections d'ASFONECO, Daniel Hermans a ouvert la séance en décrivant le déroulement des contrôles périodiques des ICPE, qui doivent être réalisés tous les 5 ans par un organisme agréé. Selon la conformité de l'installation et la rubrique concernée, chacun des 40 à 50 points de contrôle est déclaré conforme, non conforme ou sans objet. Il importe à l'exploitant de préparer scrupuleusement ce contrôle pour répondre aux exigences et présenter le jour-même tous les documents qui lui seront demandés, sous peine de non-conformité. Pour anticiper au mieux ces contrôles, les exploitants peuvent s'adresser à leur syndicat

et consulter la documentation extranet de la FF3C⁽¹⁾, le mémento « Logistique et Environnement »⁽²⁾ ou les prescriptions générales qui détaillent les points de contrôle en annexe.

Responsable commercial d'Antea Group, société de conseil et d'expertise en matière d'environnement, Jean-Charles Gasseau s'est intéressé quant à lui aux méthodes de diagnostic et de traitement des sols et nappes pollués. Pour rappel, la méthodologie du Ministère de l'Environnement en la matière s'appuie sur la prévention des pollutions futures, la mise en sécurité des sites nouvellement découverts, la maîtrise des impacts, la réhabilitation en fonction de l'usage et la gestion des sites au cas par cas. Pour qu'un site pollué présente un risque pour les populations et l'environnement, il faut impérativement la combinaison simultanée d'une source de pollution, d'une ou plusieurs voies de transfert et de personnes ou de cibles environnementales exposées. Selon les éléments techniques, les coûts et les contraintes propres au site, on optera pour un traitement in situ, sur site ou hors site de la pollution. Présentant les principales techniques de dépollution employées, Jean-Charles Gasseau a sou-



Jean-Jacques Guéno



Daniel Hermans



Aurélie Poisson



Jean-Charles Gasseau

ligné l'importance d'un diagnostic soigné et approfondi qui réduit la facture finale globale. En cas de pollution d'un site, il s'agit en effet de bien diagnostiquer pour bien comprendre, de concevoir un plan de gestion adapté aux usages futurs définis, avant de réaliser et contrôler les traitements.

Juriste au sein de la FF3C, Aurélie Poisson est ensuite intervenue pour présenter les évolutions à venir concernant les contrôles périodiques des ICPE, avec l'apparition à compter du 1^{er} juillet 2013, de non-conformités majeures (NCM), qui seront définies dans chaque arrêté de prescriptions générales. Ainsi, dans la rubrique 1435 actuellement à l'étude, devrait-on compter 34 NCM sur

49 points de contrôle. En cas de constat de NCM, l'exploitant aura trois mois pour adresser à l'organisme de contrôle un échéancier intégrant les dispositions qu'il entend prendre pour les corriger ; et un an, à compter du contrôle, pour les engager et demander une visite de contrôle complémentaire. À défaut d'un de ces points, ou si la visite complémentaire fait apparaître un défaut de correction de NCM, l'organisme devra alerter le Préfet. En outre, les « autres non-conformités » doivent également faire l'objet de corrections par l'exploitant.

(1) Accès réservé aux adhérents de la FF3C

(2) Réserve aux adhérents de la FF3C - A commander auprès de la FF3C

4 Éco-conditionnalité - 2014 marquera l'obligation de faire installer les équipements thermiques par des entreprises qualifiées. Quelles en seront les conséquences ?

● Animateur : **Jacky Jossomme**, Président du syndicat FF3C Chauffage

● Intervenants :

- **Thierry Autric**, Délégué Général de Qualit'EnR

- **Mohamed Abdelmoumène**, Directeur Technique de Chauffage Fioul, en charge de l'appellation « Qualifioul Installateur »

- **Jean-François Marty**, Président de l'Union des Entreprises de Génie Climatique et Énergétique de France (UECF)

Directeur Technique de Chauffage Fioul, en charge de l'appellation « Qualifioul Installateur », Mohamed Abdelmoumène est d'abord revenu sur l'appellation « Qualifioul », premier label de qualité sur les technologies au fioul domestique. Créé en 2006, sous l'égide de l'Association Chauffage Fioul et en partenariat avec la CAPEB, l'UECF et la FF3C, ce dispositif permet d'encourager la qualité de prestation des professionnels, gage à la fois de la satisfaction de leur clientèle et du développement durable de leur activité. Son obtention impose aux professionnels une formation

de deux jours, financée par le fonds d'assurance formation et validée par un QCM de fin de session, et la signature d'une charte d'engagement. Aujourd'hui, les 1400 entreprises bénéficiant de l'appellation Qualifioul sont régulièrement informées des évolutions techniques, réglementaires et technologiques, ainsi que des opérations de promotion relatives aux travaux d'efficacité énergétique portés par la filière.

Délégué Général de Qualit'EnR, Thierry Autric a pour sa part décrit la mise en place de l'éco-conditionnalité des aides publiques, prévue au 1^{er} janvier 2014. À compter de cette date, pour faire bénéficier leurs clients d'aides publiques (crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro...), les installateurs devront être titulaires des qualifications Qualit'EnR, « Reconnues Grenelle Environnement » (RGE) par l'ADEME et l'État. Baptisées Qualisol, QualiPV, QualiBois et QualiPAC, ces qualifications portant respectivement sur le solaire thermique, le solaire photovoltaïque, le bois énergie et l'aérothermie



Jacky Jossomme



Thierry Autric



Mohamed Abdelmoumène



Jean-François Marty



et géothermie réclameront aux professionnels de s'engager dans une démarche rigoureuse de qualification, répondant à des exigences de qualité, de réalisations et d'audits. Si ce processus de qualification peut s'avérer contraignant en terme administratif, financier ou méthodologique, il constitue, à l'instar du label Qualifioul, un véritable atout pour se démarquer, communiquer et conforter la confiance de la clientèle. En outre, il participe à l'amélioration continue de la qualité, grâce à un accompagnement technique et permet de valider les Certificats d'Économies d'Énergie.

Quant à Jean François Marty, Président

de l'UECF, s'il approuve la reconnaissance du professionnalisme des entreprises bénéficiant de ces qualifications « Reconnues Grenelle Environnement », il souhaite que l'éco-conditionnalité valide également l'entreprise qui calcule, dimensionne la puissance et le choix du matériel le mieux approprié, afin de permettre la meilleure performance énergétique par un choix judicieux et performant. Il estime qu'un bon installateur doit être qualifié bien entendu dans l'art de son métier technique, mais également dans la performance de son étude et de son conseil !

Affaire à suivre...

5 Modes de financement de la formation professionnelle - Comment bénéficier au mieux des prises en charge financières ?

● Animateur : **Jean-Jacques Viaud**, Directeur de la pédagogie et du développement d'ASFONECO

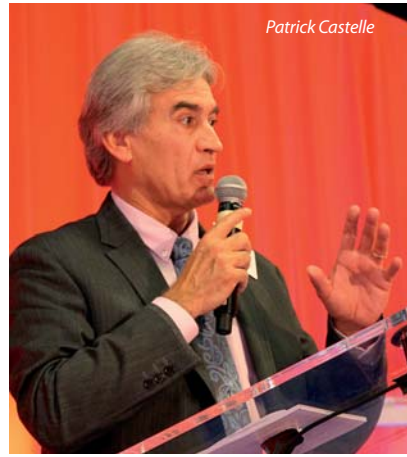
● Intervenants :

- **Patrick Castelle**, Président d'ASFONECO
- **Emmanuelle Rey**, Conseillère nationale de branche à AGEFOS-PME

« La formation professionnelle n'est pas la meilleure méthode pour faire évoluer ses collaborateurs, c'est la seule » ! C'est par ces propos que Patrick Castelle, Président d'ASFONECO a ouvert l'atelier consacré aux modes de financement de la formation professionnelle, évoquant d'abord la mise en place, à partir de 2005, de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications (OPMQ) du négoce et de la distribution de combustibles, avec l'appui d'AGEFOS-PME. Une bonne connaissance de la branche et des besoins en formation des TPE s'est en effet imposée afin d'élaborer une offre de formation adaptée,

en cohérence avec les problématiques territoriales. Passant aux modes de financement de la formation professionnelle, le Président d'ASFONECO a rappelé les obligations conventionnelles (Plan de Formation, Professionnalisation et Fongecif), la destination de ces cotisations entre l'AGEFOS et le Fongecif et les modes de prise en charge selon l'effectif de l'entreprise. Enfin, illustrant son discours d'exemples concrets, il a exposé, documents et chiffres à l'appui, différents leviers possibles de financement pour encourager la formation des salariés sans peser sur les plans de formation des entreprises.

Dans un second temps, est intervenue Emmanuelle Rey, Conseillère nationale de branche à l'AGEFOS-PME. Partenaire depuis 2005 de la branche Négoce et distribution de combustibles, l'AGEFOS-PME a en charge la gestion des fonds de la formation professionnelle, la re-



Patrick Castelle



Jean-Jacques Viaud

cherche de solutions de financement, le conseil et l'accompagnement des 1400 entreprises et des 16000 salariés qui la composent. Emmanuelle Rey a alors passé en revue les différents contrats de formation existants, en s'intéressant principalement ici aux dispositifs relatifs au maintien dans l'emploi des salariés : le plan de formation, le droit individuel à la formation (DIF), le congé individuel de formation (CIF), la période de professionnalisation (PP), ainsi que le volet tutorat.



Emmanuelle Rey

6 Exercice prospectif sur la logistique pétrolière - L'État est interpellé pour évaluer les conséquences de la fermeture des dépôts et la réduction des capacités : où en sommes-nous ?

● Animateurs : **Bruno Bacchi**, Président du syndicat FF3C Combustibles & **Jacques Perreaut**, Administrateur au Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers (CPSSP)

● Intervenants :

- **Frédéric Pelcé**, Chef de bureau « Logistique et distribution pétrolières » à la DGEC

- **Dimitri Xylinas**, Président-Directeur Général de Dépôts Pétroliers de Fos (DPF)

- **Jean Thomas**, Directeur Logistique de la Société Anonyme de Gestion des Stocks de Sécurité (SAGESSE)

Ouvrant l'atelier consacré à la logistique pétrolière, Dimitri Xylinas, PDG de DPF s'est attaché à dépeindre l'activité des stockistes, dont les 198 sites assurent 80% de la capacité nationale de stockage, soit 11 millions de m³. L'activité des stockistes est en fort développement, suite aux changements structurants du raffinage français qui ont élargi leur périmètre. Les stockistes sont aujourd'hui un maillon essentiel au service de la filière, contribuant à la sécurité et à la fiabilité de la distribution pétrolière. Confrontés aux nouvelles réglementations, ils investissent lourdement et en continu pour s'adapter aux nouveaux produits. Les stockistes sont devenus les interlocuteurs de toute la chaîne logistique, du producteur - trader, raffineur - qui leur demande de réceptionner et de « blender » le produit, jusqu'au consommateur qui veut être rassuré sur la qualité du produit qu'il consomme.

Directeur Logistique de la SAGESSE, Jean Thomas a ensuite explicité la mission stratégique d'anticipation et de gestion des crises d'approvisionnement pétrolier, qui est celle de son organisation. Il s'agit en effet de permettre au pays de continuer à fonctionner en cas d'embargo, en se dotant de réserves permanentes. Opérant dans le cadre de l'Agence Internationale de l'Énergie, de l'Union Européenne et des pouvoirs publics français, qui lui imposent a minima 90 jours d'importations nettes de réserves pétrolières, la SAGESSE stocke actuellement 14 millions de m³ de brut et de produits finis, sur une centaine de sites, dont 40% de stocks souterrains situés à Manosque. Dernier propriétaire de molécules sur le territoire en cas de rupture d'approvisionnement, la SAGESSE prévoit une mise à disposition réactive et optimale de ses stocks, selon différentes modalités d'échanges, de prêts ou de vente.

Frédéric Pelcé, Chef de bureau « Logistique et distribution pétrolières » à la DGEC a souhaité à son tour compléter la question de la logistique pétrolière, et notamment les tensions en terme d'approvisionnement. Après la fermeture de 26 dépôts pétroliers sur le territoire national depuis 2007, ainsi qu'une baisse du nombre de raffineries en activité, de 12 en 2009 à 8 aujourd'hui, l'apparition de nouvelles contraintes techniques et de nouveaux produits à ségréguer, associée à une politique de gestion des stocks à flux tendus de la part des opérateurs, favorise les ruptures ponctuelles de produit. Or, l'emploi des stocks stra-



Bruno Bacchi



Dimitri Xylinas



Jacques Perreaut,



Frédéric Pelcé

tégiques contrôlés par la SAGESSE est strictement réservé aux crises avérées et ne saurait se substituer aux stocks de réserve commerciaux. Privilégiant une vision globale par secteur géographique et non par opérateur, il appartient à la DGEC de juger de la nécessité de remettre sur le marché des produits en rupture, parmi les 17,7 millions de tonnes de stocks stratégiques répartis entre la SAGESSE et les entrepositaires agréés ; sans détourner ces stocks de leur vocation, ni les fragiliser.

Une solution salubre autant qu'exceptionnelle, face aux problèmes de ressources des stockistes. Encore faut-il que ces derniers en fassent la demande à l'Administration. Une limite relevée par Bruno Bacchi, en charge de l'animation de l'atelier, qui s'est étonné de l'absence de sollicitations de la DGEC de la part des entrepositaires, lors de ré-

centes situations de pénurie de produits. Frilosité ou calcul ? Le Président du syndicat FF3C Combustibles s'est déclaré pour le moins inquiet d'éventuelles dérives de pauvreté programmée de la ressource. Pour autant prêt à balayer devant la porte de la profession qu'il représente, il a également invité ses confrères à ne pas céder à la tentation du flux tendu et de la spéculation et à se doter eux-mêmes de réserves responsables.



Jean Thomas



7 Réglementations douanières - Complexité fiscale, ségrégation des produits et des usages : procédures et précautions pour le distributeur

● Animateur : **Frédéric Plan**, Délégué général de la FF3C

● Intervenants :

- **Nadine Grenouilleau**, Avocate spécialiste en droit fiscal et douanier, Cabinet Alistier

- **Patrice Besançon**, Chef de bureau adjoint de la fiscalité énergétique à la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)

À l'invitation de Frédéric Plan, Délégué général de la FF3C et animateur de l'atelier consacré aux réglementations douanières, Nadine Grenouilleau, avocate spécialiste du droit fiscal et douanier, a dressé un exposé des contrôles douaniers dans le secteur de la distribution de produits pétroliers. Des contrôles qui se multiplient depuis la loi du 30 décembre 2004, faisant obligation aux distributeurs de communiquer au service des Douanes les noms de leurs acheteurs ainsi que les volumes de produits cédés et ce, à la première réquisition.

Les agents des Douanes voient leurs pouvoirs de contrôle renforcés, de

même que s'accroît la responsabilité des distributeurs. Pour s'assurer une complète traçabilité de leurs produits, il leur incombe d'effectuer une comptabilité mensuelle rigoureuse et une gestion sans faille des justificatifs, tout en sensibilisant l'ensemble de leur personnel à ces questions. À défaut, en cas de contrôle relevant des anomalies, une phase de discussion contradictoire est désormais prévue avant la notification d'infraction. L'Administration a ainsi obligation de faire connaître la teneur et les motifs de sa contestation, puis l'opérateur dispose de 30 jours pour faire part de ses observations, de préférence par écrit. Ne pas hésiter, à cet effet, à se référer à la nouvelle Charte des Contrôles Douaniers publiée sur le site Internet des Douanes. Le procès-verbal de notification d'infraction qui s'ensuit offre encore des possibilités de procédure de contestation ou de négociation avec l'Administration, quant aux montants et échelonnements des sanctions. Mieux vaut néanmoins rester vigilant en matière d'archivage de justificatifs et de respect de la réglementation, afin de minimiser les risques de contentieux.



Frédéric Plan



Patrice Besançon



Nadine Grenouilleau

Une recommandation vivement reprise par Patrice Besançon, Chef de bureau adjoint de la fiscalité énergétique à la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI), confirmant qu'un effort systématique de traçabilité des produits et des transactions est le meilleur garant de la sérénité des distributeurs lors de contrôles douaniers. Et de préciser qu'en cas de désaccord avec les services fiscaux, c'est l'écoute et la bonne foi supposée du distributeur qui priment dans la transaction. Enfin, Patrice Besançon a abordé la question de la création d'une couleur spécifique au gazole non

roulier, destinée à éviter toute confusion avec le fioul chauffage. Une proposition actuellement à l'étude, accueillie favorablement par une majorité des distributeurs présents dans l'assistance, avant que ceux-ci n'interpellent à nouveau le représentant des Douanes sur les modalités des contrôles passés et à venir...

8 Nouvelles technologies du chauffage au fioul - Les offres de matériels évoluent : se tenir au courant pour informer les clients

● Animateurs : **Mohamed Abdelmoumène**, Directeur Technique de Chauffage Fioul

● Intervenants :

- **Patrick Thevenard**, Président de Chauffage Fioul

- **Dominique Hantz**, Chargé d'études au CETIAT

- **Patrick Kremer**, Chef de produit chez De Dietrich Thermique

- **Gérard Korähnke**, Product Marketing Manager chez Viessmann

En guise d'introduction à l'atelier consacré aux éco-innovations en matière de chauffage au fioul, Mohamed Abdelmoumène, Directeur Technique de Chauffage Fioul, a évoqué l'enjeu majeur que représente l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'habitat existant. Constituant un levier important dans un processus de rénovation réussie, les nouvelles technologies de chaudières au fioul ont toute leur place dans des solutions de chauffage basées sur le mix énergétique.

Une position qu'a défendue également Patrick Thevenard, Président de Chauffage Fioul, s'appuyant sur la présence actuelle du fioul domestique dans le marché du chauffage, sa capacité d'évolution, sa fidélité spécifique et sa contribution aux économies d'énergie. Équipant aujourd'hui plus de 4 millions de

foyers, notamment les maisons individuelles, les chaudières fioul offrent dorénavant des rendements de près de 100% et des réductions importantes d'émissions de gaz à effet de serre : -30% pour le CO₂, -80% pour les NO_x et -90% pour le SO₂. Le fioul s'avère en outre infiniment plus économique que le gaz propane ou l'électricité. Des arguments de poids pour la rénovation, quand les chiffres montrent que le meilleur rapport qualité/coûts revient à l'action combinée de travaux d'isolation et du remplacement du générateur par une chaudière à condensation ; 50 % de gain énergétique pour moins de 10 000 € d'investissement ! Des résultats liés à l'évolution fabuleuse des équipements, de la chaudière classique des années 70 aux chaudières à condensation modulante et autres prochaines PAC zéolithes et micro-cogénérations...

Chargé d'études à la Direction Scientifique du CETIAT, Dominique Hantz a ensuite détaillé les dernières technologies de chaudières fioul, concourant à la réduction des consommations d'énergie, des émissions de CO₂ et de NO_x. Illustrant son exposé d'exemples concrets de matériels actuellement développés par les fabricants, il a ainsi abordé les cinq grands principes qui régissent les innovations proposées : la modulation de puissance, l'intégration à des systèmes hybrides, l'utilisation de biocom-



Mohamed Abdelmoumène



Dominique Hantz



Patrick Thevenard



Patrick Kremer



Gérard Korähnke

bustibles, le couplage avec la production d'électricité et le développement de PAC avec combustibles liquides.

Enfin, confirmant les propos de Dominique Hantz, Patrick Kremer, Chef de produit chez De Dietrich Thermique et Gérard Korähnke, Product Marketing Manager chez Viessmann ont tour à tour présenté les fruits de leurs recherches actuelles - et à venir -, en termes de chaudières fioul à brûleur modulant, écogénérateur à moteur

fioul et PAC zéolithe. Des matériels prometteurs, à l'image de la chaudière modulante fioul Modulens O de De Dietrich, récompensée la veille par le Prix de l'Innovation de la FF3C.





9 Écotaxe poids lourds - une mesure du Grenelle Environnement qui va impacter nos véhicules et nos charges

● Animateur : **Emmanuel Ampaud**, Administrateur de la FF3C

● Intervenants :

- **Olivier Quoy**, Mission de la Tarification à la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM)
- **Fabrice Accary**, Directeur du Développement durable à la Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR)
- **Myriam Soula**, Mission Taxe poids lourds à la DGDDI

Chargé de l'animation de l'atelier dédié à l'écotaxe poids lourds, Emmanuel Ampaud, Administrateur de la FF3C, a évoqué en quelques mots le principe de ce dispositif, issu du Grenelle de l'Environnement. Une taxe nouvelle, destinée à réduire les impacts environnementaux du transport routier de marchandises, grâce à un mécanisme de répercussion du coût sur les chargeurs ; mais une taxe problématique, quand la plupart des distributeurs de produits énergétiques font du transport en compte propre !

Olivier Quoy, de la Mission de la Tarification à la DGITM a détaillé les modalités pratiques de mise en œuvre de cette écotaxe poids lourds, tant au niveau de la voirie que de l'équipement des véhicules. Le principe en est simple : faire payer à tous les véhicules lourds l'usage de la voirie sou-

mise à cette taxe, à l'instar des péages autoroutiers. Quelques 15000 km de routes sont ainsi concernés et taxés : 10000 km de réseau routier national et 5000 km de réseau local, environ 1500 km étant exonérés afin d'atténuer les impacts économiques. Le montant de la taxe dépendra de la distance parcourue, par addition de sections empruntées entre deux points de tarification, parmi les 4 100 points définis sur le réseau. Un équipement embarqué obligatoire pour tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes comptabilisera les distances par détection satellitaire ou micro-ondes à courtes portées. Les usagers pourront s'acquitter de la taxe a posteriori, en s'abonnant auprès des sociétés privées de télépéage actuelles ou nouvelles. À défaut d'abonnement, ils devront s'équiper d'un boîtier embarqué fourni par Écomouv', la société partenaire de l'État qui s'est vue confier la collecte de la taxe, moyennant une caution et le crédit d'un compte. Une première phase d'expérimentation de l'écotaxe débutera en Alsace en avril prochain, puis sera étendue à tout le territoire national fin juillet 2013.

Représentant la FNTR, Fabrice Accary a aussitôt exprimé les inquiétudes fortes de la profession concernant l'impact de cette écotaxe. Un véritable choc pour la profession qui intervient au plus mauvais moment, en période de crise



Emmanuel Ampaud



Olivier Quoy



Fabrice Accary



Myriam Soula

et de surcapacité structurelle de la profession aggravée par la conjoncture et l'arrivée du 44 tonnes... Les marges des entreprises ne permettant pas de supporter l'arrivée de cette taxe, la filiale a obtenu un dispositif de répercussion sur le bénéficiaire de la circulation des marchandises. Mais une telle répercussion sur la clientèle des distributeurs est-elle envisageable ? On estime que 30% des kms sont concernés par l'écotaxe sur la longue distance et près de 40% pour la zone courte, avec un tarif moyen de 12 centimes/km. Soit un surcoût de 6 à 8% des coûts de transport en année pleine, auxquels il faut rajouter les coûts induits de formation des personnels, d'utilisation des boîtiers, d'équipement en logiciels,

besoins de trésorerie, gestion... Jusqu'à 20% du montant de l'écotaxe pour la première année ! Et c'est sans compter le bouleversement attendu des plans de transport pour limiter l'impact de la taxe... C'est un coût global de 2 milliards d'euros sur les entreprises et la circulation des marchandises que devrait représenter cette écotaxe.

Pour sa part, Myriam Soula, de la Mission Taxe poids lourds de la Douane a précisé que si cette taxe répond bien à une démarche environnementale vertueuse et non à une quelconque recherche de profit, les services des Douanes n'en seront pas moins scrupuleux à veiller à son respect, auprès d'Écomouv', au sein des entreprises et au travers de contrôles routiers.



10 Europe - Fiscalité, contrat de vente, formation : ce qui va changer

● Animateur : **Philippe Losseau**, Administrateur de la FF3C

● Intervenants :

- **Matti Salakari**, Cabinet Cambre Associates
- **Samuele Furfari**, Haut fonctionnaire à la Direction Générale de l'Énergie, Commission Européenne

Animé par Philippe Losseau, un atelier « Europe » était consacré aux incidences des directives européennes sur la profession, en présence de Samuele Furfari, conseiller du Directeur de l'Énergie de la Commission Européenne, dont l'intervention a vivement intéressé l'auditoire. Sa connaissance approfondie des rouages communautaires et des marchés de l'énergie a mis en relief ses considérations sur l'évolution de la réglementation européenne et sur la doctrine en cours. Il a souligné l'importance de l'adoption de la nouvelle directive sur l'efficacité énergétique ainsi que l'adaptation de la doctrine sur les biocarburants. Il a ainsi pronostiqué que l'incorporation de bio-

carburants de 1^{ère} génération serait limité à 5% prochainement ; une annonce qui pourrait avoir de grandes conséquences sur la TGAP en France voire sur la présence de bio dans le GNR. Il n'a pas été optimiste sur l'adoption d'une nouvelle directive concernant la taxation des produits énergétiques qui requiert l'unanimité des 27 membres. Il s'est enfin trouvé intéressé pour étudier la proposition de l'ECFD de créer une norme européenne en faveur du fioul chauffage.

Et justement, l'ECFD (European Conference of Fuel Distributors) a été présentée par le 2^e intervenant de l'atelier Matti Salakari, membre du Cabinet Cambre Associates. L'association européenne des distributeurs de fioul a mandaté sa structure pour porter et amplifier la voix de la profession à Bruxelles. L'ECFD a en effet pour vocation de défendre au niveau européen les intérêts des 10000 distributeurs de produits pétroliers du territoire, dans le souci de sauvegarder l'indépendance,



Philippe Losseau



Matti Salakari



Samuele Furfari

la pérennité et la rentabilité de leurs entreprises ; quand nombreux sont les problèmes nationaux, dont la solution se situe à l'échelle européenne. Actuellement, cette mission de longue haleine porte prioritairement sur la taxation des produits énergétiques, les droits d'accise et la formation des conducteurs. Néanmoins, une multitude d'autres sujets sont également en chantier, comme les droits des consommateurs, la normalisation du fioul domestique, la performance énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables, les biocarburants, la réglementation des stations-service, la politique des transports... Face à l'interdépen-

dance croissante entre directives européennes et législations nationales, il est plus que jamais nécessaire de poursuivre les actions de lobbying engagées auprès de la Commission de Bruxelles, du Parlement européen et autres instances européennes, au service des petites et moyennes entreprises.



11

Carburants : Le point sur la question des prix des carburants

● Animateurs / Intervenants :

Rémy Guguen, Président de la FF3C & **José Uribealago**, Administrateur du syndicat Stations-service de la FF3C

Rémy Guguen et José Uribealago se sont livrés à un échange autour des conséquences des augmentations des prix du pétrole sur la situation des stations-service indépendantes.

José Uribealago a ainsi fait un rapide point sur la situation des stations indépendantes. Comptant à ce jour quelque 12000 points de vente, le réseau national poursuit son déclin, diminuant d'environ 300 établissements par an. Un phénomène qui touche essentiellement les 3600 stations indépendantes, qui ne distribuent que 10 à 15% des volumes de carburants, souffrant d'une insuffisance de rentabilité face aux coûts d'exploitation et aux investissements liés à la réglementation sur les ICPE. Plus de 2000 d'entre elles

commercialisent moins de 500 m³/an et ne pourront supporter les coûts de la mise aux normes de leurs installations. D'autant qu'à chaque fois qu'il est fait état dans les médias des prix des carburants, celles-ci subissent une forte dégradation de leurs volumes ; -20% depuis deux ans. Face à leur disparition annoncée, synonyme de désastre pour l'aménagement du territoire, accélérant la désertification rurale, des mesures urgentes s'imposent pour assurer leur pérennité.

Rémy Guguen a pour sa part évoqué les rendez-vous avec le Gouvernement sur le sujet, au cours desquels la FF3C a démontré aux ministres présents qu'il était impossible au réseau des stations-service indépendantes de suivre la spirale des réductions de marges souhaitée par les pouvoirs publics et les GMS, au regard de leur faible débit, activité unique, frais supplémentaires, rentabilité moindre et endettement... La



Rémy Guguen



José Uribealago

baisse de volumes résultant de cet épisode va encore aggraver la situation financière de ce réseau qui ne survit que parce qu'il apporte un service véritable, de proximité et d'assistance.

Responsable réseau de CPE-Bardout, David Foissy est intervenu à son tour pour rappeler la récente mise en place par la FF3C des stations-services automatiques. Comportant un stockage minimal de carburants autour d'un distributeur automatique équipé de carte bleue, ces installations légères permettent de conserver en zone rurale un maillage de stations-service, garant d'un service au public de proximité. Et Rémy Guguen de conclure en réaffir-

mant la mobilisation de la FF3C auprès de l'Administration et de l'État, pour défendre plus en avant l'activité des distributeurs indépendants et accompagner ceux qui sont contraints à la fermeture.

Seul regret de l'atelier, la défection de dernière minute du représentant de l'État en charge du rapport commandité par le ministre de l'Économie sur le prix des carburants. La profession aurait aimé être informée de ce que le ministre pouvait retenir du rapport notamment dans la perspective du 30 novembre. Le Ministre n'a pas souhaité que l'information soit divulguée, le dossier n'étant pas mûr...

12

Alliance des métiers - La vision du marché par nos partenaires industriels, installateurs et grossistes en matériels

● Animateurs : **Bernard Bieche**, Chargé de mission Alliance des métiers pour la FF3C & **Vincent Marceau**, Directeur Marketing opérationnel de Chauffage Fioul

● Intervenants :

- **Jean-Paul Ouin**, Délégué Général d'UNICLIMA, le syndicat des Industries Thermiques, Aérauliques et Frigorifiques
- **Jean-Pascal Chirat**, Vice-président de la FNAS

- **Vincent Gaud**, Président de l'UNA « Chauffage Plomberie Couverture » Rhône-Alpes de la CAPEB

- **Frédéric Cabot**, Vice-Président de la CAPEB de l'Ain

- **Christophe Saint-Cyr**, Vice-président du syndicat CSARL des Combustibles

- **Patrick Thevenard**, Président de Chauffage Fioul

Constituée en septembre 2009 sous l'égide de Chauffage Fioul, l'Alliance des métiers signe le rapprochement des différentes composantes de la distribution de combustibles, du chauffage et du bâtiment autour de l'efficacité énergétique des bâtiments. Ce partenariat renforcé de dix structures et organisations professionnelles a pour vocation de permettre à la distribution du fioul domestique de rester un acteur majeur du marché énergétique français. Une dynamique à entretenir, année après année, au travers de la mobilisation de chacun de ses acteurs, comme sont venus le confirmer différents représentants de l'Alliance des métiers.

Après la projection du film « Construisons des passerelles entre nos métiers »,

illustrant cette dynamique, Jean-Paul Ouin, Jean-Pascal Chirat, Vincent Gaud, Frédéric Cabot et Christophe Saint-Cyr se sont succédés à la tribune pour dresser un état des lieux du marché de la chaudière fioul, de ses perspectives et des actions engagées, tant au niveau national que régional. On constate ainsi à la fin septembre 2012 une baisse de l'érosion des mises en marché des chaudières fioul, qui n'est pas sans lien avec l'implication des fabricants dans l'Alliance des métiers et leur participation aux opérations de « Prime à la Casse ». Défendant la « boucle à eau chaude » comme outil prioritaire de la rénovation énergétique, ils investissent aussi pour développer de nouvelles gammes et technologies fioul. Le potentiel d'évolution en matière d'efficacité énergétique et donc de renouvellement de matériel est en effet important, quand plus d'un million de chaudières ont plus de 20 ans ! Pour peu qu'on ne laisse pas échapper la clientèle fioul au profit d'autres énergies.

Au cœur de la filière et de l'Alliance des métiers, les grossistes en matériel sont également très mobilisés pour accompagner les spécialistes du chauffage au fioul. La FNAS qui les représente a notamment élaboré l'appellation « EnR Service Pro », destinée à soutenir la spécialisation de ses adhérents dans la promotion des équipements EnR et l'amélioration du bilan énergétique des bâtiments. De même, les entreprises de distribution de fioul se doivent d'être actives dans la connaissance de leurs



Vincent Marceau



Bernard Bieche



Jean-Paul Ouin



Jean-Pascal Chirat



Frédéric Cabot



Vincent Gaud

clients et d'un réseau de partenaires professionnels, proposant des solutions de chauffage au fioul. Elles doivent se positionner en tant que partenaire local, afin de sauvegarder le parc fioul. Les C2E peuvent être ici un moyen et non une finalité. Enfin, des exemples d'initiatives locales de regroupements

de métiers ont témoigné de l'intérêt et de l'efficacité auprès de la clientèle d'actions de promotion concertées : rencontres, salons... « De l'énergie humaine au service de l'énergie fioul », s'est réjoui Patrick Thevenard, Président de l'Association Chauffage Fioul, en conclusion de l'atelier.



13

Certificats d'Économies d'Énergie : quelles perspectives pour la 3^e période ?

● Animateur : **Bruno Bacchi**, Président du syndicat FF3C Combustibles

● Intervenants :

- **Frédéric Plan**, Délégué Général de la FF3C

- **Eric Layly**, Président d'Écofioul

- **Philippe Losseau**, Administrateur de la FF3C

En introduction à la dernière réunion qui a eu lieu à Energies expo, le vendredi 9 au matin, sur le sujet toujours épineux des Certificats d'Économies d'Énergie, Frédéric Plan a dressé un bilan à mi-parcours de la deuxième période du dispositif. L'objectif global de cette période a été fixé à 345 TWh cumac. A fin septembre 2012, les obligés avaient réalisé 283,5 TWh. Depuis l'origine du dispositif, 82% des opérations ont été réalisées dans le bâtiment résidentiel et 8% dans le bâtiment tertiaire. Le changement de chaudières est, de loin, la 1^{ère} des opérations effectuées, devant l'isolation.

En tant que Président d'Écofioul, Eric Layly a ensuite présenté les résultats de la structure collective qui regroupe environ 1 000 entreprises de distribution de fioul. Le Plan d'Actions d'Économies d'Énergie (PAEE) d'Écofioul a été le premier à être agréé. Le niveau d'obligation fixé pour la deuxième période était difficile à atteindre ; l'objectif sera néanmoins réalisé, mais uniquement grâce

aux stocks de certificats de la 1^{ère} période et de la période de transition. L'objectif de la troisième période s'annonce encore plus élevé et donc pratiquement inatteignable.

Les contours de cette future troisième période justement se dessinent peu à peu lors des réunions de concertation avec l'État. Compte tenu de la difficulté qui s'annonce (avec notamment un objectif multiplié par 2,5), les organisations professionnelles du secteur de la distribution pétrolière, la FF3C mais aussi les organisations représentant les entrepositaires agréés, l'UFIP, la FFPI et l'AIP notamment, ont élaboré un projet de Comité Interprofessionnel (CIP) qui a été présenté par Philippe Losseau.

Ce CIP est destiné à porter la totalité de l'obligation fioul domestique de l'ensemble de la profession, tout en laissant libres les entreprises de leurs actions vis-à-vis des consommateurs en matière d'économies d'énergie. Si l'État accepte cette proposition, ce qui semble en bonne voie, le comité sera alors le seul obligé pour l'ensemble du secteur. Il réaliserait l'objectif, financerait les opérations éligibles et compléterait par des actions directes et/ou le recours au marché. Le CIP serait créé par un décret ministériel et financé directement par la mise à la consommation. Il serait administré par un Conseil d'Administration constitué de membres nommés par le



Bruno Bacchi



Frédéric Plan



Eric Layly



Philippe Losseau

ministre, dont 2/3 au minimum issus de la profession, sur proposition des organismes représentatifs du secteur.

Le projet prend forme même s'il n'est pas encore en phase de finalisation. Cette voie s'affirme indispensable car les obligations de troisième période sont annoncées en hausse substantielle ce qui suppose une organisation de taille suffisante dans ce qui ressemble de plus en plus à une compétition aux impacts financiers dépassant significativement les résultats des entreprises de distribution.

Les parties prenantes doivent se mettre d'accord sur l'ensemble des modalités d'ici la fin de cette année afin que les textes législatifs et réglementaires paraissent courant 2013. Nous aurons l'occasion de reparler du CIP plus en détails d'ici là.



Retrouvez toutes les photos et le film de l'édition 2012 sur www.energies-expo.org

Rédaction : Gabriel Bureau (En Toutes Lettres) et Florence Quélin (FF3C)
Photos : Jérôme Simon (© atelier J.Simon)

Devenir ramoneur-fumiste préparation au titre professionnel

ASFONECO propose un certain nombre de formations dites de « spécialités techniques ». Parmi celles-ci, la formation « Devenir Ramoneur-Fumiste - Préparation au titre professionnel - Vol. 3 » prépare les stagiaires au métier de ramoneur-fumiste. A l'issue de cette formation, un examen comprenant une épreuve théorique et une épreuve de mise en situation pratique permet d'obtenir le titre de Ramoneur-Fumiste en cas de validation des compétences acquises.

■ **Durée** : 15 jour(s) - 105 heure(s)

■ **Public** : Personnes ayant une expérience dans le bâtiment et souhaitant se former à l'installation et à la maintenance des conduits de fumée ou souhaitant créer une nouvelle activité dans ce domaine

■ **Pré-requis** : Niveau scolaire de fin de collège au minimum (3^e)

■ **Objectifs** : Préparer les stagiaires au métier de ramoneur-fumiste. A l'issue de cette formation, un examen comprenant une épreuve théorique et une épreuve de mise en situation pratique permet d'obtenir le titre de Ramoneur-Fumiste du COSTIC en cas de validation des compétences acquises.

■ **Moyens** : Multimédia, livret, exercices pratiques, tableau papier, atelier technique.

■ Programme

1- Connaissance générale

- . Cadre réglementaire (lois, décrets, DTU, RSDTE)
- . Règles d'implantation des conduits de fumée
- . Typologie et identification des conduits (du pied au débouché)
- . Règles de mise en œuvre des conduits (matériaux, joints, dévoiements)
- . Types de conduits selon les combustibles
- . Dimensionnement des conduits
- . Description d'une installation de chauffage central
- . Description des systèmes de chauffage divisé (foyer ouvert, foyer fermé, poêle)

2- Chantier d'intervention

- . Sécurité d'intervention et d'évolution en toiture
- . Protection des lieux et éclairage d'appoint
- . Sélection des outils adaptés
- . Mise à l'arrêt du générateur et remise en service
- . Contrôle de bon fonctionnement du système de chauffage
- . Contrôle de combustion
- . Certificat de ramonage

3- Technique de ramonage

- . Matériel et outillage du ramoneur
- . Choix des brosses et des cannes
- . Ramonage des conduits par le haut et par le bas
- . Ramonage des chaudières
- . Contrôle de la vacuité d'un conduit



4- Contrôle et diagnostic des conduits

- . Contrôle de l'étanchéité des trappes
- . Contrôle de l'étanchéité du conduit
- . Contrôle de l'état de la souche
- . Fiche de diagnostic

5- Réhabilitation des conduits

- . Techniques de réparation
- . Tubage des conduits
- . Repérage des conduits

6- Relation client

- . Établir un devis
- . Expliquer les techniques de mise en œuvre
- . Expliquer les désordres courants des conduits et préconiser les remèdes

Ces connaissances sont mises en application par des travaux dirigés et des travaux pratiques sur des plates formes fonctionnelles tels que :

- Ramonage de différents types de conduits et de chaudière
- Dépose et repose de brûleurs, ouverture et fermeture des générateurs
- Contrôle de vacuité, de combustion
- Contrôle et diagnostic par test fumigène, par robot caméra
- Pose et dépose de conduit de fumée double peau et de tubage
- Évolution en sécurité sur un toit